



Le 03. 03. 2010

Compte rendu réunion 7 Groupe de travail LGV Le 8 FEVRIER 18 h 30 à 20 h 30

Présents :

Membres Conseil Municipal : Y GUYEN(YG), P PELTIER(PP), A BAVEREL(AB), J DUNAND(JD), A MENDES(AMB), J- P MUSSOT(JPM), C POURRET(CP), G.ROUX

Riverains : J- L BERNARD(JLB), J- P BILLOT(JPB), D CRETIN(DC), D SERGENT(DS), C.BLANCHON (CB)

Absents et excusés : M BOUVERET (MB)

Nous accueillons

Paul NOURY, nouveau membre du groupe riverains, domicilié rue de la prairie.

M.DELACOUR, remplaçant Mme BOUVERET, absente ce jour

Ordre du jour :

Les derniers échanges

Point sur l'avancement du chantier

Planning prévisionnel

Points divers

Yves GUYEN, rappelle les différents évènements depuis la dernière réunion du groupe de travail. Entre autres, le courrier « lettre ouverte » diffusé par les représentants des riverains. Il propose que notre groupe de travail, composé d'élus et de riverains, travaille de façon constructive et sereine.

1. Les derniers échanges :

Suite aux rencontres du groupe riverains auprès des instances départementales, régionales et agglomération, Yves GUYEN souhaite un retour d'information à tout le groupe de travail.

J-P BILLOT intervient pour le groupe des riverains.

Rencontre en Préfecture : 3/11/2010

Le collectif des riverains a été auditionné par la commission préfectorale de suivi des travaux de la LGV, présidée par le SGAR; composée de représentants de la Préfecture de Région, de RFF et d'autres services de L'Etat en cas de besoin (en l'occurrence l'ONF) ; elle se réunit deux fois par an pour auditionner des usagers et des élus des communes concernées. J.CL Roy et Y. Guyen étaient présents au titre de la CAGB ;

Le collectif a rappelé ses positions sur: le déboisement, la sécurité dans la traversée de La commune, la protection phonique, la halte ferroviaire et les pertes de jouissance pendant la durée des travaux.

RFF a répondu en affirmant que, sur le plan acoustique, les seuils légaux seraient respectés, que sur le plan foncier aucun dédommagement n'était prévu mais que le maximum serait fait pour limiter l'impact du déboisement.

Le SGAR a insisté sur la sécurité pendant les travaux et lorsque la ligne serait en exploitation ; Il a aussi souligné avec force qu'il veillerait au respect des procédures légales en particulier pour le dossier de la halte ferroviaire qui devait être soumis à enquête publique.

Rencontre avec la Présidente de Région : 25/11/2010

J.Nodin, ancien SGAR de la Région Franche-Comté, assistait, comme conseiller, la Présidente. Le collectif a exposé ses positions. Après avoir rappelé qu'elle avait pris contact avec Y.Guyen, maire d'Ecole-Valentin, Madame la Présidente a affirmé que la Région partageait nos inquiétudes et indiqué qu'elle allait

écrire au nouveau Président de RFF pour appuyer notre démarche .Elle a cependant souligné que la Région n'engagerait pas un euro supplémentaire pour la protection phonique de la traversée d'Ecole-Valentin ; elle a aussi souligné que la halte ferroviaire était du ressort de la CAGB et qu'un maître d'ouvrage allait bientôt être nommé. J.Nodin a insisté sur le type de protection phonique à mettre en œuvre . Le collectif va reprendre contact avec la Présidence pour connaître l'état des démarches entreprises.

Rencontre avec la CAGB : 07/01/2010

Pour les élus CAGB outre J.L.Fousseret, Président de la CAGB, étaient présents en tant que vice-présidents, J-C. Roy et Y.Guyen, J.L.Fousseret a déclaré d'entrée que la CAGB agissait en étroite collaboration avec la mairie d'Ecole -Valentin .Après une large discussion, le Président Fousseret nous a confirmé que:

- la CAGB (sur proposition de son président) ferait un effort financier pour la protection phonique en particulier aux abords de la halte.
- le maître d'œuvre de la halte ferroviaire serait désigné dans les jours prochains.
- la procédure (concertation préalable puis enquête d'utilité publique) allait être aussitôt lancée
- nous serions associés à la procédure et qu'il nous proposait une nouvelle rencontre au moment du lancement de cette démarche.

Autres rencontres :

A la demande de la députée elle-même , un membre du collectif a rencontré Madame F.Branget ; elle partage a-t-elle dit les préoccupations des riverains ; le déboisement a été pour elle un révélateur .Elle a écrit au Président de RFF et obtenu une réponse standard.

Par contre, et contrairement à ce qu'il a allégué lors d'une réunion d'élus, aucun membre du collectif n'a rencontré Monsieur A.Joyandet, secrétaire d'Etat dans le gouvernement actuel et candidat aux élections régionales.

2. Point sur l'avancement du chantier :

Yves GUYEN précise que RFF est désigné comme le maître d'ouvrage de la construction des 3 haltes-ferroviaires.

Travaux pont de l'Amitié :

La passerelle est en cours de construction. Les travaux sur le pont doivent débuter le 22 février. Le délai est prévu à fin juillet. Quatre panneaux d'information sont installés aux entrées de village pour informer les usagers.

Travaux sur pont rue Champêtre : les travaux sont prévus jusqu'au xxx . Nous avons négocié les périodes de passage des piétons dès que la sécurisation était possible. Des panneaux rouge (interdisant le passage) ou vert (autorisant le passage) seront installés en amont du pont afin que les usagers visualisent cette information depuis le rond point du RD75 et le haut de la rue Champêtre.

3. Points divers :

Yves GUYEN donne des informations sur plusieurs points :

> Concertation et enquête publique : ces deux phases sont en cours de préparation. La concertation devrait être terminée début juillet. Une communication spécifique est prévue : des dépliants explicatifs sur la démarche de réflexion d'implantation des haltes-ferroviaires seront diffusés dans chaque foyer, une réunion publique sera organisée dans chacune des communes concernées. Le commissaire enquêteur rédigera un bilan de concertation. L'enquête publique démarrera à partir de septembre.

> Merlon rue champêtre : ce merlon sera réalisé en continu, il ne pourra pas être coupé, cette zone était réservée au POS depuis 2002.

Il débutera au niveau des terrains riverains, (une rétrocession des terrains est à prévoir pour l'implantation du merlon sur terrain privé) pour se poursuivre en continu jusqu'au pont champêtre. Le maire, la maire déléguée et l'adjointe DDCV ont rencontré le 6 février, 3 riverains de la rue Platine afin de présenter les modifications d'aménagement dans la zone du pont champêtre : continuité du merlon jusqu'au pont. Il sera situé entre les voies d'accès au local technique et l'ancienne station d'épuration. Le SIAC sera relancé sur les travaux demandés dans cette zone.

> Chemin piétonnier et merlon rue des Vergers : la réflexion d'aménagement de ce chemin est en cours. Les arbres sur le merlon seront probablement coupés, un reboisement total sera prévu après réaménagement du merlon en fonction de l'implantation du chemin piétons et cycles.

> Déboisement - Reboisement sur terrain communal : les arbres côté CAL ont été coupés. Le reboisement est prévu et sera soumis à l'avis du paysagiste RFF pour une harmonisation paysagère.

> Déboisement sur les terrains privés : J. Brulport, délégué par la commune, a rencontré les riverains avec un technicien d'ONF afin de leur proposer un diagnostic de l'état des arbres sur leurs propriétés et un abatage selon leur souhait. Cette démarche est prise en charge par RFF.

Parking :

Reboisement : Une visite de la voie a eu lieu courant janvier. Le paysagiste, mandaté par RFF, nous communiquera ses propositions. L'objectif étant de démarrer le reboisement le plus tôt possible.

> Pont de l'amitié : décision de l'ancien conseil municipal de conserver cet ouvrage à son emplacement. Il est proposé par RFF de le recalibrer et de procéder à l'aménagement des trottoirs.

> Globalement, les remarques et propos tenus lors de cette réunion mettent en évidence les points suivants :

- la halte-ferroviaire : volonté de la commune pour une HF sur notre village.

Le maître d'ouvrage est maintenant connu, c'est avec RFF que nous devons travailler pour l'infrastructure et la CAGB pour le financement.

Par contre, les parkings reviendront probablement à la charge de la commune ainsi que les voies d'accès.

L'implantation : 3 sites étudiés, discussion sur avantages et inconvénients des sites Valentin, Valparc et Amitié. Ce dernier emplacement avait été proposé par la commune lors du dernier mandat, mais refusé pour des raisons techniques. Le site de Valentin, en raison de la réserve du merlon au POS, ne peut plus être envisagé.

- les protections phoniques et visuelles :

La CAGB a demandé une étude complémentaire sur l'implantation, la longueur et le coûts des protections phoniques (et non sur l'étude de niveaux sonores). Une présentation de cette étude est prévue en mars.

4. Tour de table :

De ce tour de table, il ressort une réelle volonté de travailler en concertation ; le but étant la meilleure protection possible pour les riverains, en termes de nuisances sonores, visuelles et sécurité.

Plusieurs idées ont été émises :

« Ralentir la vitesse les trains », « Ouvrir la route des Montboucons pendant les travaux »

« Réflexion plus générale, éléments convergents », « Halte ferroviaire : tout reste ouvert »

Prochaine réunion le lundi 22 mars de 18 h 30 à 20 h 30

Ordre du jour :

Produire un avis commun de la municipalité et du groupe des riverains pour élaborer un plan d'action afin de préparer la réunion publique

Identification des « lieux sensibles »

Etude des trois scénarii pour identifier points critiques et points positifs de chaque scénario en tenant compte des critères techniques, économiques et environnementaux.

